

Redoutable branche d'épicéa dans le Risoux (Hiver 1975)

Les cadres et appelés d'une compagnie du 23ème RIMa (régiment d'infanterie de Marine) de Maisons-Laffitte (78) effectuent leur stage « hiver » au Fort des Rousses. Pas évident à vivre pour ce personnel appelé composé principalement de jeunes issus des départements et territoires d'Outre-Mer. Evoluer en altitude dans la neige leur demande de gros efforts et de savoir aussi s'adapter aux conditions météo plus proches de zéro degré que de 35 degrés en journée.

Durant leur programme, il y a la construction d'abris norvégiens dans l'après-midi après une progression à skis en peaux de phoques en matinée. Pour ce faire, la compagnie progresse à travers les épicéas dans le secteur montagneux du Risoux couvert de neige.

Une équipe sécurité du CEC N°9, placée sous ma responsabilité, apporte son aide au commandant de compagnie en cas de besoin. Tout se présente bien. Il fait beau mais froid. Les épicéas sont couverts de neige. Nous sommes bien équipés avec des habits adaptés aux circonstances hivernales. Durant l'après-midi, les appelés de la compagnie du 23ème RIMa construisent comme prévu les abris norvégiens. Un abri norvégien doit abriter un groupe de huit hommes. Il se compose de 2 murs de neige parallèles d'environ 1,30 m de haut sur 6 m de long. Le toit de l'édifice est soutenu par les skis posés en parallèle et sur lesquels reposent des branchages protecteurs en cas de neige de nuit.

La nuit est tombée depuis une heure maintenant. Les abris ont été construits. Il ne reste plus qu'à se restaurer et dormir une bonne nuit. L'équipe sécurité du CEC N°9 dort dans un abri en dur situé non loin de la zone de bivouac de la compagnie stagiaire. Il est environ 18 heures quand le capitaine commandant de compagnie demande à être reçu en présence d'un appelé souffrant de l'épaule et de la tête. La victime a été fouettée par un retour de branche d'épicéa tendue par le poids de la neige.

Nous sommes à seulement 2 km du Fort des Rousses. Je m'apprête à faire évacuer le blessé mal en point et gémissant de douleurs quand intervient alors mon adjoint, l'adjudant B., ancien du CNEC (Centre National d'Entraînement Commando à Montlouis). Celui-ci nous dit, pétri de certitudes, qu'il a déjà vécu ce genre de situation. Et il ajoute « *S'il arrive à siffler, cela signifiera qu'il n'a pas de fracture du crâne !* ».

« *Ah bon, vous êtes sûr !* ». Il invite alors le jeune appelé à siffler. Celui-ci esquisse un semblant de sifflement. L'adjudant nous dit « *Vous voyez il siffle, il n'a donc pas de fracture du crâne !* ». Jeune sous-lieutenant entouré d'un capitaine fatigué, d'un adjudant influent et d'un blessé souffrant, je suis le seul responsable et je dois prendre une décision. Je décide de faire évacuer le blessé et rend compte au PC du CEC N°9 de la nécessité d'envoyer l'ambulance rapidement pour procéder à l'évacuation dès que possible. Le capitaine me remercie. L'adjudant, désavoué, me fait la tête.

L'intéressé ayant été évacué, nous mangeons puis passons une bonne nuit calme dans l'abri en dur.

Retour au Fort des Rousses avec les peaux de phoques le lendemain en matinée. Je suis curieux de savoir ce qu'il est advenu de l'appelé évacué la veille. Je me rends à l'infirmerie. Le médecin capitaine F. me précise qu'il a été évacué dans la nuit à l'hôpital militaire à Dijon (~150 km). Une fracture du crâne et une autre fracture de l'épaule ont été confirmées par les radios. Comme quoi, j'avais bien fait de ne pas écouter l'adjudant et de le faire évacuer rapidement à toutes fins utiles !

Visiteurs nocturnes en Corse du Sud (27 Octobre 1981)

Je suis désigné « arbitre » pour la manœuvre Farfadet qui doit se dérouler dans le Sud de la Corse en Octobre 1981. Il s'agit de faire débarquer des chars AMX 30 (ateliers de construction d'Issy-les-Moulineaux) sur une plage de Corse pour à la fois entraîner les marins du BDC Dives (bâtiment de débarquement de chars Dives-1960-1985) et les légionnaires du 2ème REI (régiment étranger d'infanterie) de Bonifacio/Corte.

Le général de corps d'armée (4*) M., inspecteur des forces extérieures (IFEX), supervise la manœuvre interarmées. Le débarquement doit avoir lieu au petit matin sur une plage sablonneuse du golfe de Valinco au S/O de la Corse.

Nous sommes trois du 2ème REP à partir en jeep de Calvi la veille du fait de la longue distance à parcourir: le conducteur, l'opérateur radio et moi-même. Nous arrivons à destination vers 16h30. On s'installe à proximité de la plage après avoir emprunté une longue piste en terre. On fait un feu de camp pour nous réchauffer. Nous nous couchons après le dîner. Demain, on se lèvera tôt. Je m'installe sur le siège arrière de la jeep pour à la fois être à l'abri en cas de pluie et pouvoir répondre à la radio si besoin. Situation assise pas très confortable sous une couverture mais opérationnelle.

Vers 03 heures du matin, je suis réveillé par un bruit de moteur d'une voiture empruntant la piste, donc se dirigeant manifestement vers nous et avec quelles intentions ? Je réveille les deux légionnaires et on s'écarte dans la pénombre. La voiture s'arrête à proximité du feu de camp dont les braises couvent encore. Deux jeunes hommes d'une trentaine d'années viennent vers la jeep. Je m'avance dans leur dos et tape gentiment sur leurs épaules, leur provoquant peut-être la peur de leur vie ! Je leur demande la raison de leur présence à cette heure si tardive ou très matinale.

Ils me disent qu'ils ont lu un article dans le journal annonçant la manœuvre, ce qui est vrai. Et que donc ils viennent voir maintenant parce qu'ils travailleront le jour du débarquement. Je leur réponds qu'ils trouveront bien le moyen de revenir nous voir au lever du jour pour assister au débarquement. *On verra !* Ils repartent dix minutes plus tard.

Puis reviennent de jour en nous disant : « *On a pensé à vous qui avez dû avoir froid, alors on a apporté du café, des gâteaux de la grand-mère et de la gnole* ». Je les remercie vivement de leur générosité. On assiste à l'arrivée du BDC sur la plage.

J'accueille le général M., beau-père de mon camarade Yves C., lieutenant au 2ème REP avec moi. Je l'invite à prendre le café sur le capot de la jeep. Je fais les présentations. Les deux Corses sont aux anges. Ils ont serré la main du général qui, de plus, a bien apprécié les gâteaux de la grand-mère. La manœuvre terrestre débute, les chars AMX 30 débarquent. Ils sont suivis des vieux camions GMC.

Les Corses, ravis de ce bon début de matinée, repartent par la piste. Tout va bien et il fait beau !

Quel souvenir garderez-vous de Beyrouth ? (Septembre 1982)

Le 2ème REP vient de remplir brillamment sa mission d'évacuation des Palestiniens dont Yasser Arafat (leader) de Beyrouth et en parallèle d'interposition entre les Forces israéliennes de Tsahal, les milices chrétiennes, le Hezbollah, les Syriens et les Forces libanaises aussi ... Mission accomplie sans aucun coup de feu. La discipline du feu est très difficile à obtenir de la part de troupes mal préparées, mal commandées, ce qui n'est pas le cas du 2ème REP de Calvi.

La décision de quitter le Liban a été prise. Nous sommes le 13 Septembre 1982. Les Cies du 2ème REP sont hélicoptées en plusieurs rotations par les Superfrelons de la Marine nationale jusqu'au porte-avion Foch resté à distance au large (on ne le voit pas depuis le port). Les conducteurs de véhicules légers et poids lourds sont, quant à eux, restés à terre au port avec les officiers adjoints des compagnies (dont moi-même), les sous-officiers adjoints des sections et le capitaine T. du PC régimentaire.

Les véhicules ont été embarqués dans le BDC Dives. Le personnel du 2ème REP attend sur le port de Beyrouth. Quand soudainement, on nous annonce l'arrivée toute proche de M. Lemoine, Secrétaire d'Etat à la Défense. Le cortège officiel arrive. On fait, vite fait bien fait, aligner les Légionnaires sur 2 rangs. Les honneurs militaires sont rapidement rendus au Secrétaire d'Etat. Il est notamment accompagné de P.-M. Henry, ambassadeur de France au Liban, du général Granger, commandant le GAP (groupement aéroporté) et de tout un entourage civilo-militaire.

Après la présentation rapide, M. Lemoine se dirige vers les légionnaires alignés pour les féliciter. Il leur tient un discours politique mettant en valeur la réussite de la mission au retentissement mondial et donc de sa grande satisfaction, etc. Il s'approche encore des rangs et interroge ensuite le légionnaire B. M. Lemoine lui pose la question suivante : *Vous venez d'accomplir une grande mission, qu'est-ce que vous conserverez comme souvenir ?*

Le légionnaire B. me regarde. Je lui fait signe de la tête qu'il doit répondre à la question. Il réfléchit quelques secondes puis, intimidé par la présence du ministre et de son entourage étoilé et galonné, il lui répond : « *Et ben, j'ai acheté une montre !* ». Le ministre qui ne s'attendait pas du tout à ce type de réponse, éclate de rire ... l'entourage sourit béatement. Le Légionnaire B. me regarde. Je lui dit qu'il a bien répondu. Il est rassuré par son capitaine.

Le ministre se dirige ensuite à pied vers le BDC Dives dont la trappe avant est encore baissée à quai. Son entourage et lui-même pénètrent dans le bateau et échangent quelques mots avec l'équipage. Je suis présent. Le ministre ne peut pas s'empêcher de raconter de nouveau la séquence question/réponse vécue avec le légionnaire B. tant elle l'a marqué. Les souvenirs des uns ne sont pas les souvenirs des autres, selon les niveaux de responsabilité. Quand la réalité du terrain vous tient !

Une équipe TV viendra vous filmer au bivouac (Septembre 1982)

Le LCL J., commandant le 2ème REP, me fait venir à son PC (dans l'hippodrôme détruit) et me dit : « *demain matin, vous aurez une équipe de télévision française qui viendra vous filmer au bivouac !* ». Je lui réponds qu'il n'y a pas grand chose d'intéressant à filmer au bivouac. Il me demande néanmoins de bien la recevoir et de traiter avec elle.

Le lendemain, vers 08h00, une équipe de télévision française, composée de 4 personnes, se présente au bivouac comme annoncée la veille. L'équipe comprend un chef d'une cinquantaine d'années, une jeune journaliste prenant des notes, un cameraman et un preneur de son de la même génération. Nous les recevons bien en leur offrant de prendre un café, ce qu'ils acceptent bien volontiers. Nous faisons ensuite rapidement le tour du bivouac composé de lits picot en toile et de sacs à dos rangés.

Le chef d'équipe me dit qu'il n'y a pas grand chose à filmer (ce que j'avais répondu la veille au chef de corps). C'est alors qu'il me demande de faire mettre un légionnaire armé d'un FAMAS (fusil d'assaut de la manufacture d'armes de St-Etienne) en position de tireur face à la rue passante et de faire semblant de tirer sur les civils. Je lui réponds qu'on ne fait jamais cela ! Il me réitère sa demande. Je lui fais la même réponse. Il me dit alors : « *c'est comme cela que je vois l'affaire !* ».

Devant mon refus net et catégorique, il me dit : « *nous n'avons plus rien à nous dire !* ». L'équipe de télévision quitte alors le bivouac sans avoir filmé comme elle se l'imaginait. J'ai ensuite rendu-compte au chef de corps de ce qui s'était passé. Il m'a répondu que j'avais bien fait.

La phrase « *c'est comme cela que je vois l'affaire* » restera à jamais gravée dans ma tête. Imaginons un instant la situation contraire! L'exploitation de la séquence filmée, doublée d'un son de tirs au FAMAS sur les passants civils, aurait créé une grave polémique sur le comportement des légionnaires au Liban. Et je n'aurais pas eu la même carrière militaire.

Il m'arrive souvent de regarder des reportages TV sur des territoires en conflit. Et de dire, « *ça, c'est pour la caméra !* ». En effet, les cameramen ne tournent pas le dos à l'ennemi pour filmer de trois-quart avant des tireurs défouaillant leurs cartouches avec leurs kalashnikov. Beaucoup de tireurs acceptent ces demandes de postures permettant aux équipes TV de disposer de séquences flirtant avec l'émotion ou le sensationnel. Il leur faut émouvoir le téléspectateur ! Je ne regarde plus du tout la TV de la même manière.

Breakfast bien insolite à Washington DC (Septembre 1972)

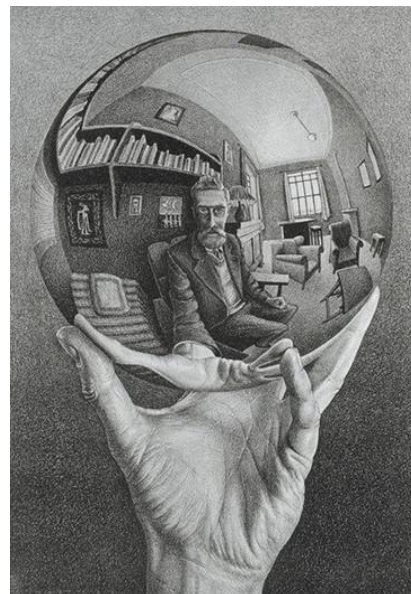
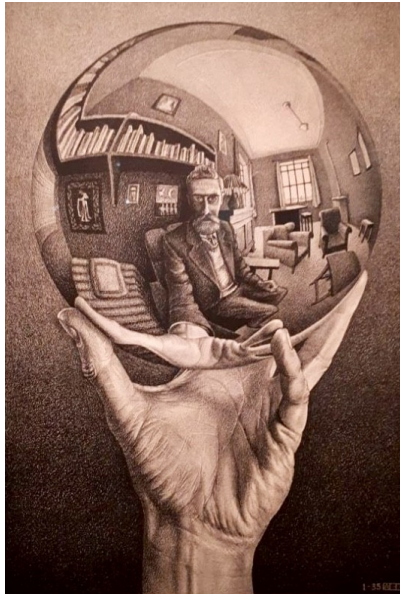
Arrivé la veille au soir à l'aéroport international de Washington-Dulles, je rejoins le YMCA en taxi (yellow cab) conduit par un conducteur d'origine asiatique. Il est environ 22 heures et il fait nuit. Tout se passe bien. J'ai prévu de rester trois à quatre jours dans la capitale américaine tant il y a de centres d'intérêt à voir tels que : Maison blanche, Arlington cemetery, Jefferson monument, Lincoln monument, Smithsonian institute, etc.

Il fait beau et j'ai envie d'un bon breakfast que le YMCA n'offre pas. Je quitte donc l'hébergement et part en recherche d'un restaurant dans les environs. Je marche sur le trottoir. Je me rends compte que je suis le seul Blanc à marcher avec les autres piétons de couleur. Je découvre que le YMCA est en fait implanté dans le quartier noir de la capitale. Cela ne me dérange pas du tout. Je poursuis ma recherche d'établissement m'offrant un bon breakfast.

J'en ai trouvé un. Je monte les quelques marches, ouvre la porte, dis bonjour à tous et me dirige directement vers le seul tabouret encore libre dans ce bar-restaurant plutôt étroit et tout en longueur. Le silence se fait. Tout en me déplaçant, j'entends la barmaid noire dire aux clients Noirs attablés de me laisser tranquille car je ne dois pas savoir que c'est un établissement réservé aux Noirs ! Je comprends mieux l'américain après mon séjour de près de trois semaines aux Etats-Unis. Tous les regards sont tournés vers moi. Je commande mon breakfast. A m'écouter, ils découvrent que je suis un jeune étranger qui effectivement ne savait pas.

En attendant mes « scrambled eggs », j'entame la discussion avec mon voisin de droite. Je me présente et lui demande s'il connaît la France. Il me répond qu'il a fait son service militaire en Allemagne et qu'en effet il a passé quelques jours de permission à Paris. Nous parlons de choses et d'autres. L'atmosphère se détend. Les consommateurs reprennent leurs discussions. Je prends mon breakfast et règle ma note. Avant de quitter mon tabouret je serre la main de mes voisins et les remercie de leur compagnie. Cela devait faire des années qu'un Blanc n'était entré dans ce bar-restaurant. En 1972, 55% de la population américaine étaient composés de Noirs à Washington DC.

Je passerai un très bon séjour dans la capitale américaine. Je visiterai tous les lieux indiqués plus haut. Je découvrirai notamment l'artiste hollandais M-C ESCHER (Maurits-Cornelis) faisant l'objet d'une exposition artistique au sein du Smithsonian Institute. J'achèterai le fameux poster de l'homme se reflétant dans sa boule de cristal.



Géode surprise ouverte en deux à Obock (1982)

La 3ème Cie du 2ème REP est en renfort de la 13ème DBLE (demi-brigade de légion étrangère) en République de Djibouti pour une période de 4 mois. Le colonel V., chef de corps de la 13, confie la participation au recensement de la population djiboutienne à la 3ème Cie du 2ème REP. Elle se voit attribuer la moitié Nord du pays tandis que le 5ème RIAOM (régiment inter-armes d'outre-mer) se voit confier la moitié Sud du pays. La mission est prévue de durer deux semaines.

En tant qu'officier adjoint de la 3ème Cie, je suis entre autres chargé, comme à Beyrouth quelques mois auparavant, de reconnaître les lieux où les sections pourraient s'implanter favorablement. Avec mon conducteur de jeep, nous sillonnons les pistes en long et en large sur la partie Nord du territoire djiboutien, petit pays réputé pour sa chaleur de plomb dans cette partie aride et volcanique de la Corne de l'Afrique.

Nous roulons sur une piste dans le Nord du territoire quand, à un moment donné, on s'arrête près d'un jeune djiboutien, sorti de nulle part mais vendant des géodes. Je suis intéressé par ces gros cailloux à l'intérieur mystérieux. Combien la géode ? 05 francs djiboutiens ! Elle n'est pas ouverte. Peut-être est-elle pleine ? Je la prends quand même, ce qui le rend heureux dans ce désert de plomb.

Ma géode a le volume d'un petit ballon de football. Je me pose des questions sur son cœur. Je me renseigne à Obock pour savoir si quelqu'un serait capable d'ouvrir la géode pour admirer son intérieur. Oui, il y a bien M. Ahmed Dini qui possède une scie circulaire à pierres. Je me fais indiquer sa maison à Obock. Je lui rends visite un matin vers 08h00 et lui demande s'il accepte de découper ma géode. Il prend la géode, la soupèse et me dit de revenir ce soir vers 18h00.

Comme indiqué, je reviens le voir en début de soirée et lui demande s'il a pu découper ma géode. Il me présente les deux parties de la géode finement découpée en deux. « Un travail de pro ! ». Son intérieur est beau à voir. Je ne suis pas déçu. Je lui demande combien je lui dois. Il me répond : « rien » et m'avoue s'être découpé lui-même une tranche peu épaisse qui sera en quelque sorte ma participation. Je le remercie puis repars à la Cie sans vraiment savoir qui est cet homme d'une cinquantaine d'années, instruit, discret et installé à Obock, ville située sur l'autre rive de la baie de Tadjourah, en face de la capitale Djibouti.

Ahmed DINI, né en 1932 dans les Mablàs (région Nord de Djibouti) était un homme politique afar de la Côte française des Somalis, puis du Territoire français des Afars et des Issas puis enfin de la République de Djibouti (indépendante en 1977). Il fut le 2ème Premier Ministre de Juillet à Décembre 1977 (démission puis entrée dans l'opposition). Avant de décéder le 12 Sept. 2004 à l'hôpital militaire français de Djibouti, il reprendra en 1992 la direction du FRUD (front pour la restauration de l'unité et de la démocratie). Après dix ans de guerre et d'exil, il déposera les armes en Mai 2001 du fait des scissions au sein du FRUD. Il entreprendra ensuite de réunir l'opposition djiboutienne, en participant aux élections législatives de 2003.



Chute de motards corses dans un virage à Lumio (Octobre 1978)

Un dimanche soir d'Octobre 1978, un mois après mon arrivée en Corse, je pars en voiture de Lumio pour aller dîner au mess Sampiero à la citadelle de Calvi. J'avais à peine roulé quelques centaines de mètres lorsque j'aperçois dans la lueur de mes phares plusieurs motos couchées à terre dans un virage à droite. Je vois les motards en train de se relever de leur chute collective. J'arrête ma Rancho (Matra-Simca) en aval et remonte à pied quelque 20 mètres pour voir et essayer de porter secours.

Au final, plus de peur que de mal mais il se trouve que l'un d'entre eux a quand même une belle entaille à l'arrière d'une cuisse. Son pantalon déchiré est rougi de sang ! Le chef de l'équipée me demande de le transporter à l'antenne chirurgicale. J'hésite puis donne mon accord. Nous plaçons le blessé sur la banquette arrière, recouverte d'une peau de mouton blanche toute neuve.

Le blessé est remis entre les mains du personnel de l'antenne chirurgicale. Je ne m'attarde pas, dis au revoir puis pars dîner au mess dans la citadelle. Le lendemain matin, un lundi, le chef du Service Général du 2ème REP me joint par tél. et me dit : « *Mon lieutenant, il y a des civils qui veulent vous voir. Ils attendent à l'entrée* ». Je suis un peu intrigué. Qui sont ces civils qui veulent me voir alors que je ne suis au régiment que depuis un mois ? Quatre personnes m'attendent à l'entrée.

Ce sont en fait les parents du blessé, son jeune frère et sa grand-mère, tout de noir vêtue, qui voulaient absolument voir celui qui avait sauvé leur fils la veille. Le père, viculteur en Balagne, me dit : « *Nous tenons à vous remercier pour ce que vous avez fait hier soir pour notre fils. Nous vous offrons deux caisses de six bouteilles de vin de notre production familiale, une caisse de blanc et une caisse de rouge* ».

Un peu gêné par cette offre généreuse, je lui réponds que ce n'est pas la peine. Il me dit avec l'accent corse : « *Vous ne pouvez pas refuser !* ». J'accepte alors les 2 caisses de vin que nous transportons dans ma Rancho, garée au parking. Par la suite, je ferai des heureux avec mes 12 bouteilles de vin.

Neuf ans plus tard, en mi-mai 1987, je fais le plein de carburant de ma 205 GTI à la petite station essence située à l'entrée de Calvi. C'était la première et dernière fois car je serai muté à la DPMAT (direction du personnel militaire de l'armée de terre) à Paris une semaine plus tard.

Je m'apprête à payer le carburant quand le préposé à l'unique pompe à essence me dit : « *Ce soir, ce sera pour moi !* ». Surpris par cette situation inattendue, je lui demande pourquoi ce geste. Il me répond : « *Vous ne vous souvenez pas ? J'étais dans votre voiture en 1978 quand nous avons accompagné le blessé à l'antenne chirurgicale. Je ne vous ai pas oublié !* ». Je le remercie alors chaleureusement pour ce geste plein de générosité et auquel je ne m'attendais pas du tout.

Outre le transport du motard blessé, je retiendrai que le « renseignement corse » fonctionne bien.



Le colonel du 2ème REP me demande de lui proposer un autre maillot de sport (1981)

De retour en juillet 1981 au 2ème REP après un séjour d'une année au sein du 5ème RMP (régiment mixte du Pacifique) à Mururoa (archipel des Tuamotu en Polynésie française), le colonel G., chef de corps, me confie la section mortiers lourds (SML), plus grosse section de la CEA commandée par le capitaine V.

Un jour, le chef de corps me demande de lui faire une proposition de dessin de maillot de sport sur lequel on lirait plus facilement « 2ème régiment étranger de parachutistes ». Il n'aime pas le maillot actuel. Il est en effet compliqué. On ne lit pas 2ème REP facilement.

Je profite alors de mes quelques temps libres pour imaginer et créer ce nouveau maillot de sport régimentaire en m'inspirant de l'insigne de la CEA (créé en début 1980), montrant bien le poignard de la main ailée des parachutistes imbriqué dans la grenade légion. Mon projet lui plaît d'emblée ! Les commandes du nouveau maillot, décliné aux différentes couleurs des compagnies, sont ensuite passées par le foyer régimentaire. Les cadres et légionnaires du 2ème REP porteront ce nouveau maillot de sport dès le début de l'année 1982. A ma grande satisfaction, ce maillot, conçu en 1981, est toujours porté au 2ème REP ... depuis 39 ans maintenant !



Recours en dernier ressort à Zimba - Centrafrique (Juillet 1986)

Au cours d'une cérémonie officielle présidée le 05 juillet 1986 par le colonel G., j'ai rendu le commandement de la 3ème Cie du 2ème REP au camp de Bouar en Centrafrique. Le capitaine H. est mon successeur. Le colonel G. me confie alors la mise sur pied d'un stage amphibie d'un mois au profit de 42 militaires centrafricains de la garde présidentielle (GP).

Le stage aura d'abord lieu pendant une semaine sur l'île Bongo Soua, située sur l'Oubangui, en face de Bangui puis ensuite pendant trois semaines au camp de Zimba, à quelque 25 km en aval de la capitale Bangui. L'île de Bongo Soua est entourée par l'Oubangui, fleuve frontière entre le Sud de la RCA (république de Centre Afrique) et les rives Nord du Zaïre (devenu république démocratique du Congo depuis 1997). Tout se passe bien ! Les stagiaires de la GP sont des bosseurs. Ils veulent tous réussir leur stage ... il y a en effet une prime à la clé.

Nous sommes arrivés au camp de Zimba depuis une bonne semaine quand un soir deux femmes se présentent à notre entrée. Une mère âgée et sa fille portant un couffin dans lequel repose sa fillette de 2,5 ans. Trois générations. Je demande à un stagiaire de nous traduire leurs paroles que nous ne comprenons pas. Je fais aussi venir l'infirmier français qui fait partie de l'équipe d'encadrement.

De la discussion, il ressort que la fillette, très calme dans son couffin, vomit en fait du sang depuis une quinzaine de jours. Les deux femmes qui ont déjà consulté des personnes centrafricaines, viennent en fait nous voir en dernier recours. Elles sont très inquiètes et s'en remettent à nous.

Je demande à l'infirmier de prendre note des symptômes puis de partir à 03h00 du matin en pirogue à moteur pour relier le « camp Béal » français à Bangui où il ira voir le médecin militaire pour convenir des médicaments à donner à la fillette. Les deux femmes repartent. A 03h00 du matin, j'entends démarrer le moteur de la pirogue.

Le lendemain matin de la visite des deux femmes, je rencontre l'ex-sous-préfet qui était venu nous voir pour obtenir des piles pour sa radio. Il est à peine 07h00 du matin. Je lui demande des nouvelles de la fillette. Il me répond qu'elle est morte dans la nuit. Triste nouvelle ! L'infirmier revient dans la matinée. Il avait rempli sa mission consciencieusement. Je l'informe du décès.

Je demande au sous-préfet quand est-ce que les obsèques auront lieu. Il me répond qu'il n'y aura pas d'obsèques et qu'elle ne sera pas enterrée au cimetière du fait qu'elle n'a pas encore l'âge de raison. Que va-t-elle devenir alors ? Elle sera veillée puis inhumée dans un trou vertical derrière la case de ses parents.

Je me rends ensuite dans la case et assiste quelques instants à la veillée de la fillette, reposant comme le petit Jésus dans la crèche. Elle est bien habillée, la tête dans un bonnet de laine et semble dormir apaisée. La mère, en signe de deuil, s'est rasée les cheveux. Les femmes la veillent. Je sors en silence. Le lendemain, je passerai à pied derrière la case et verrai la terre remuée au pied du mur.

La mortalité infantile en RCA est importante. Les parents, dont l'espérance de vie n'est que de 45 ans, donnent à boire l'eau trouble de l'Oubangui à leurs enfants en bas âge. Ainsi, seuls 2 enfants sur 5 atteignent l'âge de 5 ans ! Les abattoirs de Bangui polluent l'Oubangui en amont de Zimba.

Le stage amphibie s'est poursuivi comme prévu. Deux stagiaires baisseront les bras et n'obtiendront pas leur qualification et donc pas leur prime. Il y aura au final 40 reçus sur 42 stagiaires. Mission accomplie ! Mon grand regret sera de ne pas avoir pu enregistrer les militaires de la GP chanter en canon au pas cadencé. Leurs voix d'hommes sont parmi les plus belles que j'ai pu entendre dans ma vie. Le général KOLINGBA, président de la RCA, me décernera un témoignage de satisfaction.

Hugues Aufray en concert du DAC à Dole en Février 1969

Le DAC (Dole Athlétique Club) organise sa soirée dansante annuelle en Février 1969 dans la salle des fêtes de la ville. C'est Hugues AUFRAY (né en Août 1929) et son « Skiffle Group » qui sont retenus pour animer la soirée. Charles AZNAVOUR était, quant à lui, bien trop cher.

Tandis que les participants dînent dans la grande salle, Hugues et ses musiciens interpréteront en direct 24 à 25 chansons de leur répertoire, ce, en quelque 02h30. Une prouesse pour le chanteur et son groupe. Hugues, 40 ans, est un véritable meneur d'hommes. Il assure pleinement son rôle à la grande satisfaction des organisateurs et des participants.

Me concernant, je me tiens au plus près debout dans les coulisses, sur la gauche de la scène. Je suis placé à environ 10 m. du chanteur et des musiciens. Je suis surtout médusé par leur performance. Quelle mémoire faut-il avoir pour se souvenir de tous les textes ? Je connais certaines paroles de ses chansons interprétées ce soir-là (*Santiano, Allez, allez mon troupeau, Dès que le printemps revient, Adieu monsieur le professeur, Stewball, Le petit âne gris, Debout les gars, Céline, Les crayons de couleur, Cauchemar psychomoteur, Dans le port de Tacoma, etc.*).

Le concert animé touche à sa fin. Hugues et son groupe ont fait un tabac. Le DAC est aux anges !

Je n'ai pas encore 17 ans, dans deux mois seulement. J'aide les musiciens à ranger le matériel. Je me retrouve ensuite dans une pièce attenante à la scène où Hugues compte les billets de 10 francs en présence de ses musiciens. Le chef du « Skiffle Group » me remercie de mon aide et me remet généreusement la somme de 100 francs (15 €). Je suis un ado heureux et leur dis merci et au-revoir.

En fin 2018, des années plus tard, je reverrai Hugues AUFRAY par hasard en gare de Mulhouse. Je lui rappellerai cette fameuse soirée à Dole. Il a gardé, à 90 ans, toute son âme de troubadour français, ambassadeur infatigable de la musique folk américaine, chantée entre autre par Robert ZIMMERMANN, dit Bob DYLAN.

Soirée bien pluvieuse sur la ville de Bangkok (Juin 1981)

Durant mon voyage en « stop over » de 25 jours, je passerai une semaine en Thaïlande. D'abord, deux jours à Bangkok puis trois jours à Chiang Maï, à 700 km au Nord de la capitale. Je me renseigne dans un office du tourisme sur les moyens de transport pour relier Chiang Maï. Le voyage de nuit en autocar Pullman m'est recommandé pour des raisons à la fois de confort et de sécurité. Le départ est fixé au lendemain à 18h00 devant la boutique de l'office du tourisme.

Comme prévu, je me rends à l'heure au point de départ. Il pleut. L'atmosphère est très humide. A ma grande surprise, on nous fait monter dans une camionnette bâchée mais percée. Les passagers dont moi se retrouvent assis face à face sur deux bancs en bois. Chacun tient bien son sac entre ses jambes. Personne ne parle. L'eau goutte à travers la bâche. Je me dis intérieurement « *tu t'es bien fait avoir, pas de Pullman !* ».

Je me vois mal faire 700 km assis sur le banc en bois. Mais c'est ainsi ! Nous roulions depuis 15 mn quand la camionnette s'arrête sur le bas-côté à la sortie de la ville. Qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi doit-on descendre alors qu'il pleut ? Nous descendons par l'arrière, la ridelle ayant été baissée par le conducteur.

Et là, surprise agréable ! Le bel autocar Pullman nous attendait en dehors de la capitale. Nous n'avions pas été informés de cette jonction. En fait, les responsables de l'autocar ne voulaient pas entrer le Pullman en ville, tant il était en très bon état. Son volume imposant aurait posé des problèmes dans une capitale grouillante et à la circulation intense et parfois désordonnée avec des taxis « tuk-tuk » bon marché mais klaxonant tout le temps.

Le voyage nocturne se déroulera bien mais avec un seul conducteur pour un trajet de 700 km. Je serai assis juste derrière lui. Deux arrêts dans des stations nous permettront de nous soulager. Pendant le voyage, une hôtesse nous servira un bon repas froid présenté dans une boîte à gâteau. Nous aurons aussi droit à une couverture. Des cassettes audio nous diffuseront une douce musique thaïlandaise.

Je passerai 3 jours agréables à Chiang Maï (haut lieu de l'artisanat thaïlandais) dont une journée en visite chez les Karens, également appelés Méos, Hmongs ou Mongs. Des personnes âgées parlaient encore des mots de français, suite à notre présence en Indochine de 1941 à 1954.

Je retournerai en Thaïlande en Fév. 2017, 36 ans plus tard. La capitale Bangkok aura bien évolué !



Immersion en sous-marin : impossibilité d'échapper aux tripes (1985) (système de la quatorzaine)

Du fait de sa spécialité dédiée aux techniques amphibies depuis le début des années 60, la 3ème Cie du 2ème REP s'entraîne à des mises à l'eau par différents moyens de transport. Sauts en parachute à partir d'avions et d'hélicoptères de l'ALAT comme ceux de la Marine nationale (flotille 33F de Saint-Mandrier) mais aussi à partir de bateaux, zodiacs et sous-marins de type Daphné (800 tonnes).

C'est ainsi, qu'en deux ans, je ferai une dizaine d'immersions à bord de sous-marins. Expérience professionnelle intéressante pour mieux connaître la vie des sous-mariniers évoluant dans un environnement de promiscuité très restreint. Il ne faut pas être claustrophobe ! L'accueil à bord est toujours sympathique. Les marins aiment bien travailler avec les légionnaires.

Commandant de la 3ème Cie, je suis invité avec mes officiers à dîner au carré du « pacha » tandis que le sous-marin continue sa route vers le point de rendez-vous convenu en mer. Ce soir, au menu de la quatorzaine (les boîtes de conserve embarquées permettent de varier les menus sur 2 semaines), c'est tripes et pommes de terre persillées en plat principal. Je n'aime pas les tripes (cf. mauvais souvenir empesté du réfectoire au lycée à Dole en 1969 ou 1970) mais, en tant qu'invité du pacha, je suis malgré moi « *condamné à faire bonne figure* ». Peut-être, ne suis-je pas le seul ?

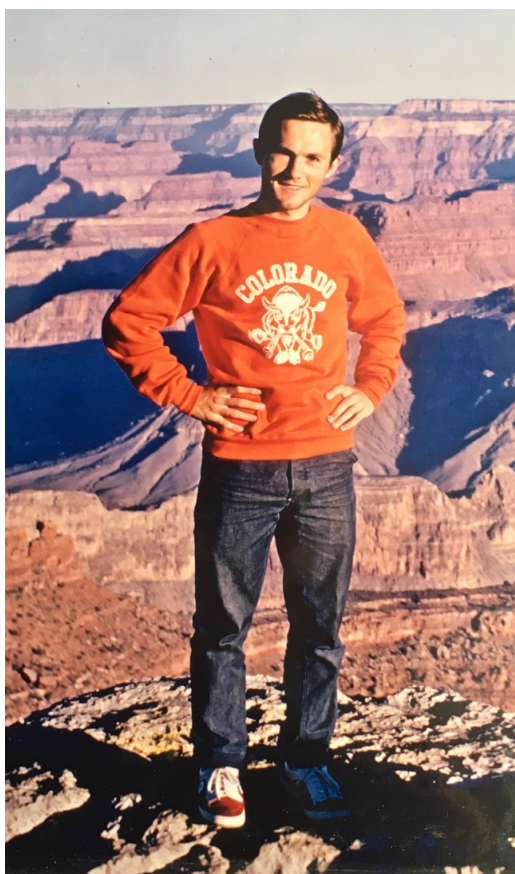
Le serveur me remplit mon assiette. Je le remercie. Le pacha étant servi, nous mangeons les tripes bien préparées. Elles sont nettement meilleures que celles qui avaient empesté le réfectoire du lycée à Dole et dont aucun élève n'avait voulu. Le serveur me demande si j'en reprends. Je dis oui. Il me ressert. Je suis réconcilié avec les tripes, à condition toutefois qu'elles soient bien préparées.

L'exercice nocturne se déroule comme prévu. Les légionnaires palmeurs (sur plusieurs km) sont mis à l'eau à partir du sous-marin remonté en surface. Auparavant, de jour, il y avait eu instruction à bord pour maîtriser les techniques. L'entraînement est un éternel recommencement.

Ci-dessous, ma photo prise de jour. Elle fera la une du journal mensuel Képi blanc, distribué sur tous les continents.



Tour des Etats-Unis d'Amérique à 20 ans en 21 jours (Septembre 1972)



A l'été 1971, M. LAB et son épouse, tous deux Cabotins, effectuent un voyage touristique aux Etats-Unis. Je me dis l'an prochain, c'est moi qui irai aux Etats-Unis. Projet qui mûrira progressivement depuis Pontarlier où je travaille chez Schrader depuis Août 1971. A l'époque, la majorité était encore à 21 ans. Je ne serai pas encore majeur en 1972, année de mes 20 ans ! Mais mes parents ne feront pas obstacle à mon projet, entièrement financé par mes soins, grâce à mes économies personnelles.

J'ai donc acheté un billet d'avion (aller-retour) pour relier New-York depuis Paris. Mon voyage durera trois semaines en Septembre 1972. Parce que le billet avion forfaitaire « *Visit USA* », acheté pour quelque 50 US dollars à mon profit au comptoir de Kennedy Airport, m'offrira la possibilité de prendre l'avion autant de fois que je le veux durant 21 jours. Billet uniquement possible pour les jeunes étrangers de moins de 26 ans et habitant à plus de 160 km des frontières des Etats-Unis.

C'est ainsi que je prendrai 21 fois l'avion pour faire le tour des Etats-Unis en trois semaines avec parfois plusieurs vols internes dans la même journée. A l'époque, on se présentait au comptoir et on obtenait un billet 30 mn avant de décoller. Maintenant, il y a tous les contrôles sécuritaires !

Je débiterai mon périple par New-York. Ensuite, je me rendrai à Buffalo-Rochester. Je louerai un vélo une journée pour me rendre au lac Ontario au Canada après avoir vu les chutes du Niagara. Puis, ce sera Chicago, Saint-Paul Mineapolis, Denver, Las Vegas, San Francisco, Las Vegas (*again*), Phoenix, Flagstaff, Grand Canyon, Tucson, Albuquerque, Sante Fe, El Paso, Ciudad de Juarez (*traversée à pied du pont sur le Rio Grande me menant au Mexique*), Dallas, Houston, New Orleans, Baton Rouge, Tallahassee, Orlando, Cap Kennedy, Charleston puis Washington DC.

Mon séjour complet m'aura coûté 4200 francs (641€). La famille était contente de me revoir sain et sauf. Je relaterai mon périple en montrant mes diapos et mon film Super 8 de 21 mn. *Enjoy !*

Soirée repas chez les Japonais à Tokyo (Juin 1981)

Lors de mon « stop over » de 25 jours en Juin 1981, j'ai planifié une semaine de présence au Japon. Je visiterai le centre-ville de Tokyo. J'achèterai une caméra Super 8 Fuji, fine et tenant bien en main.

Je l'utiliserai plus tard à Calvi lors d'un saut en parachute automatique filmé depuis le fond de l'avion. On y voit très bien la manière dont on est trimbalé quelques secondes entre la sortie de l'avion à 250 km/h et l'ouverture de la voile 50 m plus bas. Je me rendrai aussi en train dans la région du Fuji Yama (mont Fuji) que je gravirai en partie dans la brume nuageuse par une température très fraîche.

Je ferai aussi le tour du palais de l'empereur, la visite des jardins aux multiples fleurs, des photos de classe où tous les élèves portent le même habit et la même casquette pour mieux se reconnaître et se repérer en cas d'égarement.

J'irai également à l'office du tourisme où l'on me proposera de passer une soirée dans une famille japonaise. Pourquoi pas ? Ce peut être très enrichissant sur le plan culturel. J'accepte la proposition. L'office dispose d'une liste de Japonais volontaires pour recevoir des Français. Rendez-vous est pris pour le lendemain soir à 19h00 devant l'office du tourisme.

Comme prévu, M. Kishinosuke KURIHARA, ingénieur à la retraite, viendra me prendre en charge pour m'emmener chez lui, dans un petit appartement en ville. J'entre dans leur lieu de résidence et fait la connaissance de madame K. Le mari parle quelques mots de français. Ils ont visité la France et pris beaucoup de photos. J'ai droit à regarder tous leurs albums.

Après la visite rapide de leur petit appartement, nous mangeons assis assez bas sur des supports moelleux. Nous sommes tous les trois à raconter nos histoires. Ils sont visiblement heureux d'accueillir un Français chez eux. Moi aussi ! Vers minuit, je les quitterai pour regagner mon hôtel situé non loin dans le centre de Tokyo.

Par la suite, M. Kishinosuke K. entretiendra une liaison épistolaire avec moi, au minimum en chaque fin d'année. Il aura la gentillesse de m'adresser des enveloppes écrites en français et sur lesquelles il collera de beaux timbres du Japon. Je m'attacherai à lui répondre avec de beaux timbres français aussi. Et puis les années ont passé. La liaison s'est interrompue. M. Kishinosuke K., déjà retraité en 1981 depuis un certain temps, est sans doute décédé. Je ne me souviens plus l'année. Mais une rencontre d'un soir au centre de Tokyo m'aura permis de vivre quelques heures dans un foyer accueillant.

36 ans plus tard, je retournerai au Japon en Février 2017 où je serai accueilli par Wakana S., ma correspondante sûreté-sécurité pour Atos au Japon. Nous en profiterons pour visiter l'équipe Major Event d'Atos, dirigée par Michèle H. et intégrée au sein des équipes du CIO (comité international olympique) préparant les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo. Reportés en 2021 (*cf. coronavirus*).



Comptage nocturne des sangliers à Suippes (Juin 1997)

Le LCL C ., commandant le Groupement de Camp de Suippes, m'invite un jour de Juin 1997, ainsi que ma famille, au comptage des sangliers qui doit avoir lieu de nuit vers 22h00 sur le pourtour du camp. Nous voici partis tous les 4 dans son 4x4. A plusieurs voitures et feux de croisement éclairés, nous entourons un agrainoir à maïs qui servira de repère témoin pour le comptage des sangliers. Nous attendons. Les moteurs tournent.

A un moment donné, un mâle se présente en lisière. Il s'arrête, regarde les véhicules puis s'avance prudemment jusqu'à l'agrainoir. Il renifle les pare-chocs puis s'en retourne en forêt. Quelques minutes plus tard, le revoici suivi des autres sangliers. Spectacle nocturne inoui pour nos yeux ! Les sangliers continuent d'arriver. Ils sont attirés par le maïs dont ils raffolent.

Le comptage est assuré depuis les voitures par les chasseurs et militaires du camp. On dénombre 26 adultes et 26 marcassins. Les marcassins, éjectés d'un coup de hure par les adultes, ont rapidement compris que leur nourriture est sous le support de l'agrainoir, là où les gros ne peuvent pas accéder. On fait des photos.

Il est minuit, on rentre au camp heureux d'avoir assisté à ce spectacle animalier. Le comptage global se fait ensuite par addition des chiffres reportés par les différentes équipes réparties sur le périphérique du camp. Ce soir-là, on aura dénombré plus de 600 sangliers !

Jacky Boxberger fait du stop à Dole. Je le prends sur mon vélo (1968)



Jacky BOXBERGER (1949-2001) s'est fait connaître du grand public en 1968, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques d'été de Mexico en Octobre 1968. Encore junior, à 19 ans, il terminera 6ème de la finale du 1500 mètres. Excellente performance pour son jeune âge ! Finale que je verrai à la télévision en N&B chez les G. vers 02 heures du matin du fait du décalage horaire.

A l'été 1968, Jacky B. fera partie de l'équipe de France junior d'athlétisme confrontée à celles des Britanniques et des Soviétiques. Chaque été, Dole recevait les équipes française et étrangères. Des performances seront réalisées sur le stade d'athlétisme de Dole. Guy DRUT y battra le record de France junior à la perche avec un saut à 4,71 m. Mais c'est sur 110 m. haies qu'il sera sacré champion olympique aux JO de Montréal en 1976.

Jacky B., coureur de demi-fond n'aimant pas perdre, établira aussi de belles performances sur de plus longues distances comme le marathon de Paris en 02h08 mn ! Il sera blessé dans un accident de la route durant son service militaire, ce qui l'handicapera bien. Il était donné pour être le successeur tout désigné des JAZY, BERNARD et WADOUX. La vie en décidera autrement.

C'est au cours de l'été 1968 que j'assisterai en direct aux épreuves d'athlétisme sur le stade de Dole. Je me souviens avoir vu Jacky B. faire le tour de piste sur un Solex laissant une trace des roues, au grand désespoir des jardiniers qui venaient de refaire la piste en cendrée. Ils lui courront après mais en vain. Le tartan n'arrivera qu'à partir des JO de Mexico (Octobre 1968).

Entre-temps, les athlètes avaient du temps libre pour vaquer à leurs occupations personnelles. Un samedi après-midi à Dole, alors qu'il faisait beau et que je rentrais à Choisey sur mon vélo routier, j'aperçois Jacky B. faire du stop en survêtement de l'équipe de France. Je m'arrête et lui propose de l'avancer en montant sur mon porte-bagages. Il me dit vouloir rejoindre la piscine en plein-air à Tavaux (à ~08 km de Dole).

Dans la côte menant aux Mesnils-Pasteur, il se rend compte de ma peine à pédaler. Il me propose d'échanger nos places. C'est lui qui pédale maintenant. On sent la différence avec ses deux jambes musclées. Nous effectuons les 08 km et arrivons à la piscine à Tavaux. Nous nous quittons. Il me remercie et entre sur la pelouse de la piscine ensoleillée. Je repars à Choisey, heureux d'avoir passé un moment « sportif » avec Jacky B., athlète français qui fera parler de lui aux JO 1968 à Mexico.

Malheureusement, Jacky B. nous quittera plus vite qu'on le pensait. En 2001, il sera écrasé par un éléphant qu'il filmait de trop près lors d'un voyage organisé dans une réserve d'animaux au Kenya. Il n'avait que 52 ans ! Sa fille Ophélie B. a repris le flambeau familial en courant le 3000 m steeple au niveau international.

Conception de la monographie de la 3°Cie/2°REP en 1985

A l'été 1985, ma Cie et moi-même sommes en séjour sous tentes dans la « forêt du Day » (classée parc national en 1939), non loin de Tadjourah. Nous y resterons une bonne semaine à une altitude de quelque 900 m de moyenne. Le point culminant (mont Goda) est à 1782 m.

En tant que capitaine commandant d'unité, je suis logé dans une tente modèle 54. Deux parties, la première pour y travailler avec une table et chaise pliantes et la seconde pour me reposer durant la sieste et durant la nuit. Je n'arrive toutefois pas à vraiment dormir longtemps pendant la sieste. Je reste sur mes gardes.

Des singes cynocéphales (singes au museau allongé comme celui d'un chien et connus uniquement en Afrique), ont élu domicile en nombre non loin du campement. Chez les mâles adultes, les canines sont énormes et constituent des armes redoutables. Leurs morsures sont des plus dangereuses. Je respecte toutefois la durée de la sieste (une bonne heure).

J'ai avec moi le « classeur C12 ». C'est le document officiel qui témoigne de la prise en compte de tous les matériels de la Cie par les différents capitaines ou lieutenants anciens qui se sont succédés à la tête de la 3ème Cie du 2ème REP depuis sa création en Décembre 1955, en Algérie. Je dispose de tous les noms et prénoms des officiers qui m'ont précédé depuis trente ans maintenant. Je crois savoir en plus qu'ils sont encore tous vivants. Il ne faut donc pas perdre de temps et en profiter.

Me vient alors l'idée de les contacter à l'aide d'une lettre dans laquelle je leur demande d'avoir l'amabilité de bien vouloir rédiger 5 à 10 pages sur les temps forts vécus durant leurs temps de commandement respectifs. Ils pourront y ajouter des photos pour illustrer leurs propos. Ma lettre est prête. Je demanderai les adresses postales manquantes au « Journal Képi blanc » à Aubagne (13).

Ma lettre est partie. Maintenant, j'attends les (ou des) réponses. Ce n'est pas évident pour les plus anciens d'entre eux de se souvenir avec précision des années après. On a tendance à mélanger les événements, les dates, les noms. Je suis conscient de pensum que je leur demande. Pour moi, c'est plus facile puisque je suis en train de vivre mon temps de commandement à la tête de la 3 du REP. A ma grande surprise, mon initiative reçoit un accueil favorable de la part des capitaines anciens devenus depuis des colonels, des généraux, des préfets, ou des civils « du privé » suite au putsch des généraux en Avril 1961.

Certains officiers de légion auront en effet été mutés au 1er REP entre 1957 et 1960. Ils se seront donc trouvés impliqués dans l'affaire du putsch à Alger ... lequel ne durera que 4 jours et lequel sera surtout suivi de la dissolution du 1er REP (*camp de Zéralda à l'Ouest d'Alger*). Ces officiers qui auront suivi leur hiérarchie et le fameux « quarteron de généraux » seront jugés, condamnés et feront de la prison à Tulle (15). Ils se reconvertiront ensuite dans le privé, en France ou à l'étranger.

Toujours est-il que je recevrai bien plus que ce que je m'étais imaginé dans la forêt du Day. Certains rédigeront plus de 30 pages sur les temps forts de leurs temps de commandement. Ils y mettront des détails intéressants à connaître sur certains officiers notamment mais ils me demanderont aussi de ne pas les divulguer afin de ne pas générer de réactions de la part de leurs familles, encore vivantes.

Le six premiers commandants d'unité m'ont répondu. Je dispose ainsi de la vie de la 3ème Cie du 2ème REP de Décembre 1955 à mi-1967 (*année du départ de Bousfer dans l'Oranais puis de l'arrivée du 2ème REP à Calvi en Corse*). D'autres anciens commandants d'unité répondront aussi à ma demande. Moi-même, je rédigerai ma partie (1984-1986) et l'illustrerai de mes photos.

Muté à Paris, j'emprunterai la machine écrire de mon frère Didier et retaperai tous les textes de la même police de caractère. Je composerai de fait des livrets distincts par commandants d'unité. Les réponses, reçues et mises en forme dans des couvertures rouges, seront ensuite rangées dans une chemise cartonnée verte ... prête à y accueillir les autres réponses manquantes.

Un dimanche midi d'Octobre 1988, une dizaine d'anciens commandants d'unité de la 3ème Cie du 2ème REP, ayant répondu favorablement à mon invitation, se retrouveront à déjeuner ensemble dans une salle privée du restaurant la « *Chope d'Alsace* », situé non loin du carrefour de l'Odéon à Paris 6ème. Ce restaurant changera de nom plus tard et deviendra « *Les Editeurs* ».

Le capitaine Jacques H., commandant de la 3ème Cie en titre, a tenu lui-même à être présent à ce repas de l'amitié. Je profiterai de l'occasion offerte pour non seulement les remercier de leur présence mais, aussi et surtout, pour leur remettre à chacun une chemise cartonnée verte contenant les textes et photos reçus. Ils seront très heureux de ce geste.

Mon projet de « monographie de compagnie », une initiative intéressante, fera ensuite l'objet d'un article de 2 pages rédigé dans la revue trimestrielle « revue historique des armées » par le colonel Henri D. (*à la tête de la 3 du REP de 1963 à 1965*). Pour mémoire, le surnom du colonel est « Père Noël » du fait de sa belle barbe blanche !

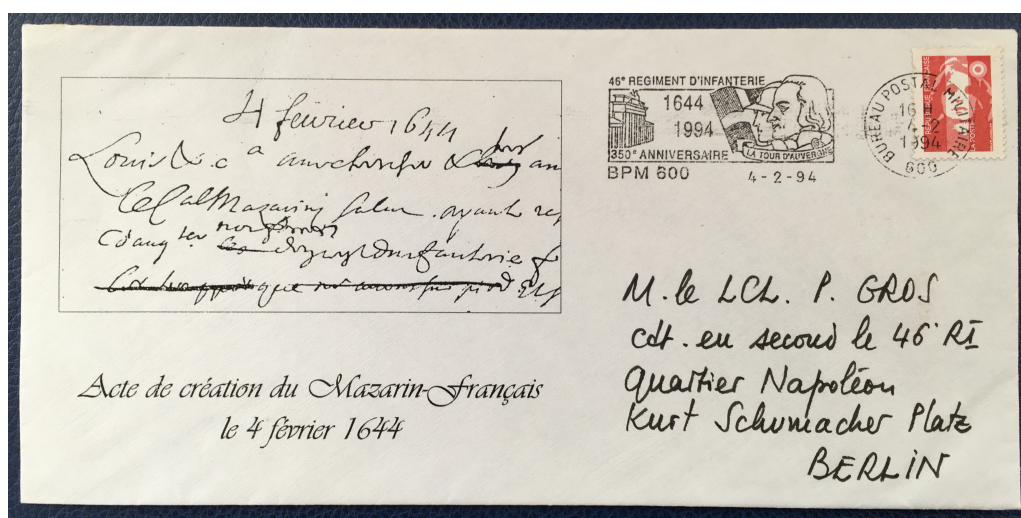
Gambas au couteau sous la tente 56 à Mourmelon-Le-Grand (1982)

Berlin 1991, au BPM 600 (bureau postal militaire), je croise un jeune lieutenant Saint-cyrien du 11ème régiment de chasseurs récemment affecté au Quartier Napoléon. Je me présente et il me dit dans la foulée me connaître déjà. Je suis surpris et essaye de me souvenir, mais où ? C'est alors qu'il me donne la réponse.

Mon colonel, me dit-il, « *C'était en 1982 au camp de Mourmelon, vous étiez officier du 2ème REP et nous avons mangé ensemble un soir sous la tente 56 à l'occasion d'un dîner officiers du 170ème régiment d'infanterie d'Epinal au sein duquel j'étais jeune stagiaire de Saint-Cyr !* ». Et d'ajouter « *Ce soir-là, vous avez été le seul officier à manger vos gambas avec votre couteau et votre fourchette !* », ce qui était vrai. Quelle mémoire près de dix ans après, d'autant plus que nous étions assis à plusieurs chaises l'un de l'autre !

Il ajoute que revenu à Saint-Cyr, il a témoigné auprès de ses camarades du fait que les officiers du 2ème REP mangeaient les gambas avec un couteau et une fourchette ! Comme quoi, sans s'en rendre compte, on peut marquer la vie de jeunes officiers par des attitudes ou comportements qui nous semblent sans grande importance !

350ème anniversaire de la création du 46ème RI. Oblitération postale temporaire (1994)



En 1994, le « 350ème anniversaire de la création du 46ème RI » sera marqué à Berlin par :

- la réalisation d'une flamme d'oblitération temporaire de 4 mois (photo) en collaboration avec le BPM 600 (bureau postal militaire) du Quartier Napoléon,
- une projection audiovisuelle, doublée d'une reconstitution de scènes historiques dans la cour du 46ème RI,
- la réalisation au printemps 1994 de l'historique du 46ème RI retraçant « 350 ans d'histoire militaire de Mazarin à Berlin (1644-1994) ».

Le colonel Daniel B., dernier chef de corps du 46ème RI (sera dissous le 14.09.1994), a approuvé mes propositions. Nous fêterons dignement le 350ème anniversaire de la création du régiment, initialement appelé « *Mazarin français* » en 1644. C'est une préparation de longue haleine à laquelle nous nous attelons, tout en nous entourant des bonnes personnes et en faisant jouer nos réseaux.

Je traite le projet de « flamme d'oblitération temporaire » avec le BPM 600. Tout le courrier civil et militaire quittant le Quartier Napoléon sera automatiquement oblitéré de notre flamme sur une durée de 4 mois. Les premières enveloppes seront ainsi oblitérées à partir du 04 Février 1994 (date anniversaire). L'oblitération temporaire « 1644-1994 » prendra fin début Juin 1994.

Je fais confectionner 6 exemplaires sur enveloppes longues (photo). Elles portent un extrait de l'acte de création du 4 Février 1644. Copie de l'acte de création que je ferai au Service historique des armées au Fort de Vincennes durant ma semaine de présence passée à récupérer des archives et des illustrations utiles au futur historique, rédigé en grande partie par le soldat Youri C., lui-même expert en vexillologie (étude des drapeaux et pavillons) et, à titre privé, en japonais.

Par ailleurs, le soir, accompagné de Youri C., et après que les filles aient été couchées et endormies, j'enregistrerai la bande son de l'histoire du 46ème RI dans la cuisine familiale de notre villa, cité Guynemer, à l'aide de ma table de mixage. Ce sera un succès nocturne en plein-air. Les invités nous applaudiront chaudement après la fin de la prestation audiovisuelle, doublée de scènes à cheval.

L'historique du 46ème RI (350 pages illustrées) sera imprimé à 500 exemplaires au point d'impression militaire de Saint-Maixent-L'Ecole (79). Seul document retraçant notamment la vie des soldats français en service à Berlin depuis 1947, il prendra de l'importance. Le « Quartier Napoléon », rendu aux Allemands en fin 1994, deviendra la « Julius Leber Kaserne ».

Disjonction acromio-claviculaire au CNEC en 1978 ... fin du stage !



Juin 1978, nous sommes en stage au CNEC (centre national d'entraînement commando) à Mont-Louis (66), commune située à une altitude moyenne de 1600 m. La première semaine s'est déroulée à Collioure (66), commune en bordure de mer Méditerranée. Nous y aurons effectué bon nombre d'activités nautiques nocturnes. Le franchissement des obstacles au-dessus du vide obligera à se surpasser. On est déjà fatigué ! Les 3 semaines suivantes en altitude ne seront pas de tout repos.

Nous apprenons à escalader les flancs de montagne, puis à les redescendre en rappel, à gravir les murs des remparts de la citadelle avec nos chaussures à semelles rigides, à ne pas dormir la nuit, à effectuer des marches commando, à passer des obstacles impressionnants, à découvrir les épreuves suivantes sans aucune information préalable, ce qui ne manque pas d'agir sur notre mental. Des stagiaires révéleront leurs faiblesses à l'occasion d'exercices planifiés par l'encadrement du CNEC.

Parmi les matières enseignées, il y a également le « close combat » (combat rapproché). On y apprend à attaquer les sentinelles armées, à les neutraliser par derrière. On y apprend aussi à se défendre avec nos pieds, nos mains et avec ce qu'on peut trouver autour de soi. C'est à l'occasion d'une séance en plein-air que je serai blessé à l'épaule gauche.

Lors d'une roulade avant sur le sol pierreux, je me ferai très mal à l'épaule gauche. Le craquement sonore sera entendu par mes camarades. Je serai évacué à l'infirmerie qui observera « *la fameuse touche de piano* ». Je serai ensuite transporté en ambulance à l'hôpital militaire de Perpignan (66). Le médecin, en tenue de tennisman, m'ausciltera rapidement et m'expédiera avec une grosse bande adhésive. Mon bras gauche ne sera pas immobilisé. Je mettrai des années à m'en remettre ! Mon épaule gauche est déformée à vie. Deux mois et demi plus tard, je rejoindrai le 2ème REP à Calvi !

Retour à Berlin en Déc. 2012 pour revoir la capitale natale et l'East side Gallery



Nous avons visité quatre Etats américains en août 2012. Quelques mois plus tard, entre Noël et nouvel an, nous nous rendrons par avion à Berlin où les filles sont nées en 1991 puis 1993. Nous y retrouverons Jean-Luc, Corinne, Sophie et son compagnon. Ils nous rejoindront par la route depuis Mulhouse. On logera tous à l'hôtel Mercure dans l'ancien Berlin-Est. La ville est en travaux presque partout. On a du mal à reconnaître des lieux fréquentés antérieurement de 1990 à 1994, lorsque nous étions en garnison au Quartier Napoléon. Les troupes alliées se retireront de Berlin à l'été 1994.

Le but de notre voyage d'une petite semaine en famille à Berlin consiste à montrer aux filles la capitale où elles ont vu le jour. C'est aussi l'occasion de revoir Berlin et ses marchés de Noël, mais également de revisiter des lieux symboliques qui ont fait l'histoire de cette ville mondialement connue ... pour son mur (de la honte) de 155 km coupant la ville en deux du 13 Août 1961 au 09 Novembre 1989. Nous leur ferons découvrir le KDV, le Ku'Damm, la dent cassée, la porte de Br. ...

J'aurai ainsi l'occasion de prendre les filles en photos lors de notre visite pédestre le long de l'East Side Gallery (musée à ciel ouvert d' 1,3 km de long où le mur de Berlin a été conservé). Il sert depuis 1990 de support à des œuvres d'art variées comme la fameuse Trabant de Birgit Kinder (née en 1962 en ex-RDA) ou le baiser de l'amitié de Brejnev à Honecker par Dmitri Vrubel, etc. A la suite d'endommagements dûs à l'érosion ou au vandalisme de certains, les artistes ont été invités en 2009 (20ème anniversaire) à restaurer leurs œuvres.

Nous ferons le tour de la ville en bus découvert pour touristes. Occasion de redécouvrir des sites connus 20 ans avant. Nous ferons aussi le tour du Quartier Napoléon à pied pour revoir notre ancien bâtiment situé rue Camille Saint-Saëns. Nous passerons de belles soirées en famille dans les restaurants berlinois, notamment le 29 Déc. 2012, date anniversaire de Simone. Nous reviendrons en France par avion depuis l'aéroport de Berlin-Tegel, rouvert à l'aviation civile le 28 Octobre 1990. Jean-Luc, Corinne et Sophie, venus nous voir, faisaient partie, ce jour-là, des nombreux passagers.

Pour « l'honneur d'un capitaine » au cinéma à Paris le 11.11.1982

« L'Honneur d'un capitaine » est un film français réalisé par Pierre Schoendoerffer (1928-2012). Il est sorti sur les écrans en 1982.



Du 21 Août au 13 Septembre 1982, le 2ème REP a participé à « l'opération Epaulard » à Beyrouth au Liban. Il s'agissait d'évacuer les Palestiniens de Beyrouth après s'être interposés entre les forces en présence : Tsahal (Israël), les milices chrétiennes, l'armée libanaise, les troupes syriennes, les forces palestiniennes, le Hezbollah et j'en oublie.

Mission délicate au retentissement mondial faisant honneur au 2ème REP, à la Légion étrangère, à l'armée française et à la France. Les Américains, initialement prévus pour compléter le dispositif militaire d'interposition, resteront à l'abri au port de Beyrouth. Les militaires italiens feront des heureux avec leurs cantines offrant des pâtes depuis les carrefours où ils se sont installés.

Les mois passent. Bientôt le 11 Novembre. Il a été décidé de mettre à l'honneur les participants à cette opération, à l'occasion de la cérémonie civilo-militaire autour de l'Arc de Triomphe, place de l'Etoile à Paris. Le 2ème REP sera de la partie. Le chef de corps désigne la 3ème Cie et la garde au drapeau. Il ne fait pas très chaud mais la cérémonie se déroule bien à la grande satisfaction de tous.

Après le déjeuner, nous sommes trois officiers à nous rendre, en tenue de sortie jaspée hiver et képi, dans un cinéma sur les Champs Elysées. Le film « L'honneur d'un capitaine » y est diffusé. Arrivés trop tôt, nous descendons les Champs Elysées à pied. Des piétons nous croisent. On les entend dire « *C'est la Légion !* ».

Revenus au cinéma, la caissière ne nous demande pas quel film on veut voir. D'emblée, elle nous sert des tickets pour le film « L'honneur d'un capitaine » ! Nous nous installons dans la salle encore éclairée. Nos voisins de devant se retournent et scrutent nos uniformes. Nous sommes des bêtes curieuses. Les spectateurs parisiens n'ont pas dû voir beaucoup d'officiers en tenue dans un cinéma. Le film se déroule normalement.

Nous sortons de la salle et là, surprise, le général L. accompagné de son épouse, sort aussi de la salle. Ce sont les beaux-parents du lieutenant Ch. G. du 2ème REP. Ils sont en civil. Je demande au général ce qu'il pense du film relatant des scènes de la guerre d'Algérie. Ayant lui-même participé aux opérations militaires en Afrique du Nord, il me répond que le film est réaliste et qu'en effet des scènes ont bien eu lieu comme celles montrées dans le film.

Exemple : un hors-la-loi a été capturé par des militaires français. Ils téléphonent au PC, installé plus bas en altitude, pour connaître la conduite à tenir à son égard. Le PC qui veut le voir et l'interroger répond « Descendez-le » ! Les militaires français comprennent qu'ils doivent le tuer, ce qui sera le cas. Ils se rendent compte de leur méprise quand un appel tél. leur demande quand est-ce qu'ils pensent arriver au PC avec le prisonnier ?

Recherche d'un bébé de 6 mois dans le TGV (14.04.2013)

Pendant de nombreuses années, d'Août 1998 à Juillet 2004 puis d'Avril 2010 à fin Novembre 2017, je serai un usager régulier du TGV entre Paris-Gare de Lyon et Dijon-Ville et vice versa. Autant dire que j'avais acquis mes repères sur ce moyen de locomotion me permettant de me reposer. Par ailleurs, durant toutes ces années, j'ai entendu toutes sortes d'informations expliquant les retards à l'arrivée mais aussi au départ.

Un dimanche soir d'Avril 2013, à Dijon-Ville, notre TGV part avec un peu de retard à destination de Paris. On roule mais pas vraiment comme d'habitude. En effet, 20 mn plus tard, le TGV s'immobilise sur une voie latérale à la gare de Venarey-Les-Laumes (21). On ne sait pas pourquoi mais le contrôleur nous fait une annonce surprenante. Lui-même nous dit que c'est la première fois qu'il a à nous parler ainsi. Et de nous annoncer qu'il nous faut regarder autour de nous pour retrouver un bébé de six mois oublié par sa mère en gare de Dijon-Ville !

Tout le monde se regarde. Un bébé de six mois, ça ne marche pas encore tout seul. Bizarre comme annonce. On voit le contrôleur aller et venir à travers les voitures. Pas de bébé dans la nôtre ! J'ai

vérifié les porte-bagages, les WC, le dessous des sièges. Nous avons même dû ouvrir nos valises au cas où le bébé aurait été enlevé.

Nous sommes invités à descendre sur le quai, le temps que les gendarmes passent puis repassent partout dans le TGV et qu'ils informent ensuite le procureur de la république qui a fait stopper le TGV le temps des recherches. Ce laps de temps me permet de discuter avec la célèbre Corinne L., avocate qui fut un temps candidate à la présidence de la république, motivée par ses convictions de défense de l'environnement.

Pas de bébé à bord du TGV ! Le TGV repart à destination de Paris. L'affaire du bébé oublié est dans toutes les têtes. Nous rejoindrons Paris-Gare de Lyon avec un retard d' 1h28 mn. La SNCF portera plainte contre la mère trentenaire qui n'avait pas toute sa tête et qui avait inventé l'oubli du bébé pour disposer plus de temps en gare de Dijon.

Tous autour de ma radio posée sur le capot de la jeep (Juillet 1982)

C'est l'été, il fait très chaud. Le 2ème REP a été sollicité pour aider à éteindre un incendie dans le Cap corse. Je suis le chef de ce détachement en renfort des pompiers professionnels. Eteindre un incendie est une activité très physique, surtout quand le relief du terrain est accidenté. Il faut avoir la force de monter les tuyaux en hauteur et savoir aussi se salir. Ce qu'on ne voit pas à la télévision, c'est la chaleur ambiante accrue par les flammes et l'odeur du brûlé qui vous prend à la gorge.

L'incendie a traversé le village. Brûlant les câbles d'alimentation dans sa progression, les habitants se retrouvent privés d'électricité pour un certain temps. La journée touche à sa fin. Il fait encore jour. Les Corses du village nous remercient de l'aide apportée.

Aujourd'hui, 08 Juillet 1982, est un jour particulier sur le plan sportif. C'est la demi-finale de coupe du monde opposant la France à l'Allemagne sur le stade de Séville (Espagne). Pas d'électricité, pas de télévision ! Une poignée d'hommes se retrouve autour de ma jeep. J'ai placé ma petite radio sur le capot du véhicule. Le match fait l'objet d'un reportage sonore. Nous le suivons à la radio.

On est silencieux mais des commentaires « à chaud » accompagnent les propos du reporter, surtout quand Battiston est brutalisé par le goal allemand Schumacher. Battiston, sérieusement blessé, est évacué sur une civière. C'est la consternation générale ! La France perdra le match de sa demi-finale lors de la séance de tirs au but.

Adieu donc la finale de coupe du monde jouée en Espagne, pays organisateur. L'Italie gagnera sa 3ème étoile sur le stade de Madrid face à la RFA (3/1). Nous nous quittons dépités par la tournure du match qu'on ne devait pas perdre. Le détachement du 2ème REP rentrera ensuite de nuit à Calvi.

Taupinière invisible par nuit noire à Mourmelon (21 Nov. 1986)

Officier adjoint opérations du 2ème REP, je suis désigné pour accompagner la 2ème Cie du 2ème REP, planifiée pour vivre une dizaine de jours en combat antichar au camp de Mourmelon (51). La mise en place des participants s'effectuera le 21 novembre 1986 par parachutage de nuit, vers 20h00, sur la zone de saut temporaire de Saint-Hilaire, en bordure du camp de Mourmelon.

Nous décollons de Calvi déjà équipés de nos parachutes et de nos gaines. Le vol en Transall va durer un certain temps, de quoi néanmoins se refroidir les jambes pendant le trajet aérien !

Nous approchons peu à peu de la zone de largage après plus de deux heures de vol. Je serai premier de porte. « *Debout ! accrochez ! relevez les sièges !* ». Les largueurs donnent les ordres pour le saut de nuit. Les deux portes du Transall sont maintenant ouvertes. La lumière est encore au rouge. Nous nous concentrons silencieusement pour le saut dans l'inconnu, une nouvelle zone de saut pour nous.

« *En position !* ». La lumière verte s'allume, doublée de la sonnerie. Feu vert de l'équipage pour le largage. C'est parti ! Me voici en l'air sous ma coupole ouverte, enfin je suppose car il fait nuit noire. Je ne vois rien, même pas le sol qui doit s'approcher. Ce n'est pas un souci car la gaine, larguée au bout de sa corde de 5 à 6 mètres, fera du bruit en touchant le sol avant moi. Après l'arrivée sonore au sol de la gaine, il ne nous reste plus que deux secondes pour bien serrer les jambes et atterrir comme on peut, en fonction du vent.

Ce que je ne sais pas encore, c'est que le largage a été déclenché trop tôt par rapport au début de la zone de saut. Premier de porte, j'atterrirai en dehors de la zone de saut. Manque de bol en plus pour moi, dans la nuit noire, j'atterris sur une taupinière que je n'ai pas vue. Mon pied gauche prend tout le poids du corps en mouvement alors qu'il faut absolument le répartir sur les deux pieds. J'entends très nettement ma cheville gauche se tordre dans le final du saut en parachute. C'est fini pour moi ! Je dois avoir une belle entorse. Je ne peux même pas me relever. J'attends allongé sur le sol.

Ne me voyant pas revenir à la réintégration des parachutes, des militaires partent à ma recherche. Un sous-officier finit par me trouver allongé et me demande si ça va. Je lui explique ce qui m'est arrivé. Je ne serai pas hélas le seul blessé. Il repart. La sanitaire viendra nous prendre en charge.

Direction l'hôpital militaire « Pierre Bayen » (sera fermé le 31.12.1999) à Chalons-Sur-Marne (deviendra plus tard Chalons-En-Champagne, sous l'impulsion du maire Bruno Bourg-Broc, dit BBB). Arrivés sur place, nous sommes pris en compte par le personnel militaire hospitalier. Me concernant, c'est une « entorse moyenne LLE + LLI » (ligament latéral externe + ligament latéral interne). De la glace en sachet est posée sur ma cheville gauche pour commencer à résorber mon entorse. Un plâtre me sera posé pour immobiliser l'ensemble le temps nécessaire. Je pourrai ainsi me déplacer à pied aidé de mes deux cannes. J'effectuerai la totalité du séjour à Mourmelon.

Le colonel W., chef de corps, viendra nous rendre visite deux jours. Nous repartirons ensemble en Transall en direction l'aéroport de Calvi-Sainte-Catherine. Plus tard, je téléphonerai au médecin-chef du 2ème REP pour lui dire que je sens ma jambe gauche serrée dans le plâtre. Il me fera venir rapidement à l'infirmerie (avec mes deux cannes chauffant la paume des deux mains). Le plâtre sera découpé à la scie. Il fallait ainsi m'éviter d'être éventuellement victime d'une phlébite !

Parfois, des années plus tard et dans certaines positions, ma cheville gauche, affaiblie, se dérobe totalement !

22 Avril 2004 : don de moëlle osseuse à mon frère Claude à l'Hôtel-Dieu de Paris

Fin 2003, mon jeune frère Claude (49,5 ans) souffre d'une leucémie aigüe (myéloblaste de type 1) et qu'il faudrait lui faire un don de moëlle osseuse pour pouvoir le sortir de cette affaire. Des tests sanguins sont effectués sur toute la fratrie pour trouver un donneur compatible. Seuls, Jean-Luc et moi-même sommes des donneurs potentiels compatibles (à 85%, ce qui est très rare).

Claude se fait suivre et soigner à l' « Hôtel-Dieu » par le professeur R. L'hôpital (le plus vieux de Paris) est très proche de N-D. Ce sera le lieu de l'opération qui reste à programmer au printemps. Travaillant à Paris et étant donc déjà sur place, je me propose (à 52 ans) d'être le donneur.

Le don de moëlle osseuse, opération chirurgicale lourde, est précédé de plusieurs visites médicales préalables durant lesquelles des pipettes de sang sont remplies. Les médecins doivent s'assurer de la compatibilité, clé du succès de l'opération. Je me prête ainsi aux différentes demandes préparatoires.

La date de l'opération a été fixée au Jeudi 22 Avril 2004 matin. La veille, je me présente à l'Hôtel-Dieu à 17h00 et me fait hospitaliser. Je suis en chambre de trois. Des consignes sur la douche à la bétadine me sont données. Je les respecte. La nuit se passe bien. Demain sera le grand jour !

22 Avril 2004 : je suis réveillé de bonne heure (05h50). Je prends ma douche et me passe la solution iodée prescrite par le personnel médical. Je suis préparé pour l'opération. On m'emmène alité au bloc opératoire à 08h10. Je suis couché sur le ventre. L'opération chirurgicale va consister à me percer deux trous dans le dos (sortes de puits) pour ensuite me faire pomper ma moëlle osseuse contenue dans le bassin. Je suis endormi en 03 sec. et ne sentirai rien du tout durant l'acte médical.

Je suis ensuite ramené en chambre de réveil. J'ouvre les yeux vers 10h15. L'opération s'est bien passée. Le professeur R. vient me voir plus tard et me dit qu'il a fait trois trous. Le premier ne donnant rien, il en a fait deux autres aux bons endroits. Ce n'est pas grave. L'essentiel étant surtout que la greffe de moëlle osseuse porte ses fruits.

Claude recevra ma moëlle osseuse dans l'après-midi du Jeudi 22 Avril. Entre-temps, il avait été préparé pour la recevoir, ce qui l'avait rendu très vulnérable à l'environnement. Il était donc en chambre stérile. Période difficile pour lui sur le plan physique, il n'était plus du tout immunisé.

Simone viendra me chercher le lendemain 23 pour repartir à Mirebeau-Sur-Bèze (21) où je récupérerai jour après jour de mon opération. J'avais l'impression d'avoir à porter une plaque de plomb dans le dos. Claude sera maintenu durant 31 jours en chambre stérile hermétique à l'hôpital.

Son épouse Christine, ses beaux-parents, son fils Pierre-Alain (10 ans), Didier G. et Simone G. lui rendront visite tout en respectant les consignes sanitaires en restant derrière la vitre de protection. Durant ces 31 jours, Claude recevra la visite du général de corps d'armée Marcel V., Gouverneur Militaire de Paris (GMP) le Samedi 24 Avril. La visite, bien appréciée, ne durera que 15 à 20 mn. Celui-ci pensait me voir en chambre par la même occasion mais j'étais déjà reparti la veille en Côte d'Or, accompagné de Simone.

La greffe de moëlle osseuse sera réussie. C'était le but à atteindre ce 22 Avril 2004 à l'Hôtel-Dieu.

Sur le GR 65, du Puy-en-Velay à Conques (Mai-Juin 2019)

Du 27 Mai au 11 Juin 2019, je me lancerai sur le GR 65 (ou Via Podiensis) pour parcourir les 210 km séparant Le-Puy-En-Velay (63) de Conques (12) en 10 étapes pédestres. Avec les km parcourus dans les communes étapes le soir ou durant mes journées de repos, j'aurai marché quelque 250 km.

Cette portion du GR 65 est donnée pour être la plus fréquentée mais aussi la plus belle aux yeux des marcheurs du monde entier (50% de Français) du fait des paysages, de la beauté sauvage et du contact avec une nature encore préservée. On part du Velay pour ensuite découvrir la Margeride,

puis l'Aubrac et enfin le Lot. Beaucoup de dénivelés positifs et négatifs ! Notamment les deux premières étapes : du Puy à Saint-Privat d'Allier puis de Saint-Privat d'Allier à Saugues. Le sac à dos ne doit pas dépasser 11 kg sinon les pentes raides seront sources de fatigues accumulées.

La veille du départ, à 17h30, les randonneurs de Saint-Jacques de Compostelle peuvent se retrouver autour d'un pot dans une salle en pierres située à proximité de la cathédrale. C'est l'occasion de faire connaissance. Je servirai également d'interprète en anglais entre six Australiens et le gérant du lieu.

Le jour du départ, je me suis levé à 05h20 et ai préparé mes pieds (sparadraps anti-frottements). J'ai pris mon petit-déjeuner à 06h00 à l'hôtel Ibis, en face de la gare, puis ai procédé au check-out. A 06h50, j'étais présent dans la cathédrale et ai posé mon sac à dos à l'endroit indiqué. Nous étions une soixantaine à assister à la messe de l'évêque du Puy, Luc Crépy, en fonction depuis Fév. 2015. Une quarantaine d'entre nous l'avons ensuite écouté nous donner des conseils avisés, tandis que du personnel ouvrait la grande grille dans l'allée centrale. Le départ a eu lieu en descendant les marches de la cathédrale. Je l'ai vécu ! C'était bien.

Je parcourrai mon trajet à une vitesse pédestre variant entre 4 et 5 km/h. La météo a été clémentine. Je n'ai ouvert le parapluie que deux fois, vers la fin, du côté de Golin hac. Le lendemain, je prendrai une photo du lever de soleil à 06h15. Les nuages couvrent les vallées. Nous sommes plus hauts.

Mes 10 étapes choisies et préparées depuis Dijon m'ont amené du Puy-en-Velay (63) à Conques-en-Rouergue (12) en passant par Saint-Privat-d'Allier, Saugues, Le-Sauvage-en-Gevaudan, Aumont-Aubrac, Nasbinals, Saint-Chély-d'Aubrac, Espalion, Estaing et Golin hac. Je passerai deux journées de repos : à Aumont-Aubrac d'abord puis à Conques.

Je ferai ainsi la connaissance de 6 Australiennes, de 2 Coréennes du New Jersey, d'un Américain de NYC, de 6 Australiens, de 3 Israéliennes, d'un Néo-zélandais, d'Allemandes, de Suisses, de Lettons, de Belges et de Français quand même. Je parlerai souvent en anglais, presque chaque jour !



Parmi les bons souvenirs, je me souviens, entre autres, de l'étape Saint-Chély-d'Aubrac/Espalion, étape durant laquelle je retrouverai les six Australiens du Puy-en-Velay.

Nous traverserons Saint-Côme d'Olt (Lot en vieux français) puis marcherons ensemble jusqu'à Espalion où nous nous séparerons. Durant le trajet en forêt, nous chanterons « *Sloop John B* », un tube des Beach Boys que j'ai appris par cœur et qu'eux-mêmes ont appris à l'école !

Au cours de la même étape, lors d'une pause, je présenterai les deux Lettons à Paul l'Australien qui marchait vite et qui nous attendait à un carrefour. De fil en aiguille, tout en discutant en anglais avec la femme, Paul et elle découvriront que leurs grands-mères respectives étaient natives du même village en Lettonie. Incroyable mais vrai ! Un exemple de rencontres humaines parmi tant d'autres !

A Golin hac, suite aux conseils de mon hôte, je découvrirai les vitraux particuliers de l'église. Les noms des hommes tués lors de la Première Grande mondiale sont inscrits dessus. C'était courant en 1920 et 1921 de conserver ainsi leur souvenir. Mais c'est devenu assez rare d'en trouver de nos jours du fait des destructions subies lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le futur pape Jean XXIII (1958-1963), Angelo Giuseppe RONCALI (1881-1963) alors cardinal à Paris, viendra dans le village en 1951 et se rendra dans la chapelle « N-D des hauteurs », récemment construite à l'époque.

A Conques, je résiderai deux nuits « au Castellou », hôtel-restaurant tenu par Guy et Barbara A. (NZ). C'est de cet hôtel proche du Dourdou que je poursuivrai mon chemin de Saint-Jacques de Compostelle en 2020. J'ai planifié 22 étapes pour relier Conques à Roncevaux, soit ~600 km à pied!

J'avais prévu de marcher du 23 Mai au 16 Juin 2020 mais les mesures nationales de confinement dues à la COVID-19 m'ont amené à jouer mon plan B. A savoir : repousser mes dates initiales de trois mois. J'ai prévenu tous mes hébergeurs de ce changement indépendant de ma bonne volonté.

Donc, j'espère bien pouvoir, d'ici-là, me déplacer à Conques (12) le 20 Août 2020 prochain et poursuivre mon trajet de « pèlerin randonneur » sur le GR 65 jusqu'à Roncevaux (Navarre). Ce sera effectivement le cas du V. 21/08/20 au L. 14/09/2020 ! Mon objectif de ~ 500 km à pied sera atteint.

De retour à Dijon, je m'intéresse maintenant à mon troisième tronçon couvrant l'Espagne. Je prévois d'emprunter le « Camino Frances » qui me mènera à Santiago De Compostela en Galice (but à atteindre).

J'espère surtout que la situation sanitaire sera meilleure qu'en 2020. Je réserverai mes hébergements à la fin de l'hiver / début du printemps. « 2021 » sera une année jacquaire (La Saint-Jacques sera fêtée un Dimanche, le 25/07/2021). Les professionnels du Chemin attendent beaucoup de marcheurs (3 fois plus que d'habitude, soit près d'un million!)

